



assurance autonomie fonctionnement

Par **rehad**, le **02/02/2020 à 09:35**

Bonjour,rnrnJ'ai eu une un grave accident de la route en 1993 et j'ai des vis aux genoux, à ma retraite j'ai pris une assurance autonomie en cas d'amplification de mon problème, ce qui se passe actuellement, j'ai beaucoup d'arthrose au genou et j'ai du mal à monter l'escalier intérieur de ma maison. J'ai fait appel à mon assurance autononomie qui sur leur contrat participe au financement d'un escalier mécanique, il me répond en m'adressant à un expert médical.rnrnMerci de me conseiller.rnrnCordialement.

Par **morobar**, le **02/02/2020 à 16:00**

Bonjour,rnrnCe genre de contrat est assez restrictif et comporte plusieurs critères de mesure. Il est donc normal que la compagnie examine le dossier médical en vous adressant à un médecin expert.